

Les 7 et 8 juin, le Centre Intercommunal de Danse du Grésivaudan vous présentera son gala biennal. Deux séances auront lieu le samedi (14h30 et 19h30) et une le dimanche à 17h - Espace Paul Jargot de Crolles.



La première partie concernera les plus jeunes élèves et sera sur le thème des « **Princesses oubliées ou inconnues** ».

Dans la deuxième partie, les danseuses plus âgées nous feront entrer dans le « **Répertoire de Lili** ». Comme dans la première partie, chaque ballet s'attachera à un portrait, à un métier (coiffeur, maman, copain...) et se retrouvera dans des situations drôles, émouvantes ou inattendues.

Renseignements et réservations : 04 76 92 37 76 du lundi au vendredi de 10h à 16h.



Sofia Marty
et
Sandrine Sartoris

ont le plaisir de vous inviter à l'exposition
de leurs nouvelles céramiques et peintures

du 7 juin au 13 juin 2008.

Horaires : tous les jours de 14h30 à 19h30.

Atelier TERRES etc.
456, ZA les longs prés,
38660 Lumbin



Contact : atelier@terres-etc.fr , 06.13.53.68.69
sandrine.sartoris@aliceadsl.fr , 06.74.41.94.12

L'école en fête

La **kermesse** aura lieu le 21 juin prochain.

9h30 Spectacle de l'école maternelle (représentation unique) Salle Icare

10h30 Ouverture de la kermesse et de la buvette

10h45 Spectacle de l'école élémentaire (durée 45mn) -1^{ère} représentation -Salle Icare

11h30 Ouverture du buffet et de tous les jeux de la kermesse

14h00 Spectacle de l'école élémentaire (durée 45mn) -2eme représentation - Salle Icare

16h30 fin de la kermesse suivie de la fête de la musique

Spectacle de l'école élémentaire : pour des raisons de sécurité, une inscription est obligatoire à l'aide des bulletins distribués aux élèves.

Jeux de la kermesse : kaléidoscope, enveloppes, pêche à la ligne, chamboule-tout, maquillage, ficelles, tir à la carabine etc...

Buffet de midi : un plat sera servi à partir de 11h45 dans la cour de l'école ou sous le préau de l'école élémentaire. Ce repas ne sera disponible que sur réservation. Les bulletins de réservation se trouveront également dans les cahiers des élèves.

Des préparations salées et sucrées seront en vente (sans réservation) à la buvette.

Comme l'année dernière, toutes les tables seront à l'ombre soit sous le préau soit sous chapiteaux.

Contact : Association de Parents d'Elèves : sandrine.sartoris@aliceadsl.fr 04.76.40.22.63 ou 06.74.41.94.12

Fête de la musique

21 JUIN 2008

En continuité avec la kermesse de l'APE le samedi 21 juin 2008, l'OMAF organise la **FETE DE LA MUSIQUE** avec le programme suivant :

- **Audition de l'école de musique** de 17h à 18h30 sous le préau de la cantine, avec les élèves des classes d'accordéon, de batterie, de flûte traversière, de guitare, de piano et de saxophone qui se produiront en solo ou en groupes.
- **Scène ouverte** de 18h30 à 19h30 sous le préau de la cantine (*acoustique*), avec des musiciens amateurs de Lumbin (particuliers ou autres associations).
- **Scène ouverte** de 19h30 à 20h30 sur la scène devant la mairie (*sonorisée*), avec d'autres musiciens amateurs voulant profiter d'une scène sonorisée.
- **Soirée DISCO** de 20h30 à 1h sur la scène devant la mairie, avec le groupe de « JEAN-PIERRE FRANK » et ses 7 musiciens.

En marge de cette fête de la musique, **L'OMAF** s'occupera de la buvette qui succèdera à celle de l'APE vers 17h00 et une restauration type snack, grillades sera assurée par la pizzeria " **Le Mackenzy** ".

Pour des informations sur le déroulement de la fête ou une inscription à la scène ouverte, contacter **Jean-François DUCLOZ** au **06 12 06 18 75**.

N.B. En cas de mauvais temps, la fête de la musique aura lieu dans la salle Icare.

Transports : le saviez-vous ?

Il existe un Pass Identité « micro » gratuit, qui permet **aux jeunes** de moins de 19 ans de **voyager à tarif réduit**. Il est également destiné aux scolaires jusqu'au bac, aux apprentis et aux personnes sous contrat de professionnalisation (jusqu'à 26 ans.)

Pour l'obtenir, il faut se présenter à l'agence Transisère du square Dr Martin ou en gare routière, muni d'une photo et d'une photocopie de la carte d'identité + certificat de scolarité ou contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Tarifs : prix d'un billet simple : 2 €
Pass 1 jour : 4 € (AR Grenoble + toute la TAG pendant 1 jour.) Vendu à bord des véhicules.
Pass mensuel : 15,80 € (Transisère 2 zones + TAG.)
Pass annuel : 157,50 €.
Carte 10 trajets : 14,20 € (2 zones.) Valable un an maximum.

Points de vente billetterie Transisère : Crolles tabac presse « Caron » et tabac presse « Ragué. »

Horaires :

Ligne express Lumbin-Crolles-Grenoble-Voiron : 14 navettes dans le sens Lumbin-Grenoble du lundi au vendredi. Horaires disponibles en mairie. 15 navettes dans le sens du retour. Le samedi : 5 navettes par jour Lumbin-Grenoble et retour.

Pour les personnes âgées : la carte de 10 trajets classique, pour aller à Grenoble, vaut 20,30 €. Il existe un tarif « éco », pour les personnes dont le revenu est inférieur au minima social.

Lignes à emprunter : 6060 et express Voiron. Pour aller de Lumbin à Crolles (Casino par exemple), la ligne 6100 a amélioré ses fréquences ; un arrêt a été ajouté « espace Belle Etoile ».

Il est possible de commander un TAD (transport à la demande) au 0 820 08 38 38 : par exemple 9 h 23 à la gare de Lumbin, arrivée 9 h 39 à l'espace Belle Etoile, retour 10 h 40 ou 11 h 40 de l'Espace Belle Etoile (5 horaires différents.)

Prix de la carte 10 trajets une zone : 12,60 €.